Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 08 OCT. 2026
ID : 091-219106663-20261005-DELCM05_2026_65-DE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 05_2026_65

L'An deux mil vingt-six, le 5 octobre le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 30/09/2026 **DATE D'AFFICHAGE** : 30/09/2026

Membres élus en fonction : 23 Nombre de présents : 20 Nombre de votants : 22 Quorum : 12

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Richard PELISSERO, Mme Magalie CAZAL, M. Hugues MASLARD, Mme Nathalie DARRAGUS, M. Joseph AFONSO, Mme Manuella SAINTE-ROSE, M. Zacharie RIBEIRO, Mme Aurélie ADAM, M. Baptiste IBANEZ, Mme Nihed JEBALI, M. Cédric LANCELLE, Mme Virginie CORDIER, Mme Clémence LUCAS, M. Romolo GRASSI, Mme Maria VIANA, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Stéphane DUBOIS, Mme Shavyna LOURDEMASSY.

Excusé(es) représenté(es) : M. Christian TANAÏS pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI, M. Jérôme ARMAND pouvoir à Hugues MASLARD.

Excusé(es) non représenté(es) :

Absents(es) : M. Franck BOSTON.

Secrétaire de Séance : M. Joseph AFONSO.

OBJET : SOLLICITATION D'UNE AIDE FINANCIERE AUPRES DU GROUPE ADP (AEROPORTS DE PARIS) AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE A L'INSONORISATION, POUR DES TRAVAUX D'ISOLATION ACOUSTIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE « JEANNE CHANSON » ET L'ECOLE MATERNELLE « LES TILLEULS ».

Le Maire expose :
La commune de Villejust est située dans le périmètre du plan de gêne sonore (PGS) de l'aérodrome de Paris-Orly approuvé par arrêté préfectoral n°2013-3820 du 30 décembre 2013. À ce titre, les établissements recevant du public situé dans ce périmètre, et notamment les établissements

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 08 OCT. 2026
ID : 091-219106663-20261005-DELCM05_2026_65-DE

d'enseignement, peuvent bénéficier de l'aide à l'insonorisation financée par la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA) et gérée par le Groupe ADP.
Les deux écoles de la commune Ecole primaire « Jeanne Chanson » située 15 rue de Fretay, et l'école maternelle « les Tilleuls » implantée au 24 rue de la mairie sont éligibles à l'aide financière d'insonorisation.
Un diagnostic acoustique préalable sera réalisé par un bureau d'étude qui préconisera la réalisation des travaux.
Conformément à l'article R.571-87 du Code de l'Environnement, l'aide du Groupe ADP est fixée à 100 % du montant des prestations éligibles réellement exécutées pour les établissements d'enseignement, dans la limite des plafonds réglementaires en vigueur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21 ;

VU le Code de l'Environnement, et notamment ses articles L.571-14 à L.571-16 et R.571-80 à R.571-89 relatifs à l'aide aux riverains des aérodromes ;

VU l'arrêté préfectoral n°2013-3820 du 30 décembre 2013 du approuvant le plan de gêne sonore de l'aérodrome de *Paris ORLY* ;

CONSIDERANT que les travaux d'insonorisation envisagés répondent aux conditions d'éligibilité fixées par la réglementation applicable au dispositif d'aide géré par le Groupe ADP ;

CONSIDERANT que ces travaux visent à améliorer les conditions d'accueil des élèves et du personnel des deux écoles de la Commune ;

CONSIDERANT l'intérêt, pour la commune, de solliciter cette aide financière afin de limiter le reste à charge sur le budget communal ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE les travaux d'insonorisation des deux écoles de la commune.

SOLLICITE le Groupe ADP pour l'attribution d'une subvention au titre de l'aide à l'insonorisation pour les deux écoles de la commune.

DIT que les crédits nécessaires à la part communale restant à charge seront inscrits au budget de la commune, exercice 2027.

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de signer tout document afférent à cette demande.

Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 05/10/2026

Le Maire,
Igor TRICKOVSKI

MAIRIE DE VILLEJUST (ESSONNE)